



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 50664

#### Texte de la question

M Michel Lambert attire l'attention de M le ministre delegue a la sante sur la procedure actuelle de recrutement des directeurs et personnels de direction des hopitaux. Il lui signale que, contrairement a ce qui se pratique dans d'autres administrations, les postes ne sont pas pourvus des leur vacance effective. Il en resulte des prejudices graves pour les etablissements qui sont ainsi prives d'une direction suffisamment etoffee et ne peuvent par consequent pas mettre totalement en oeuvre la politique definie par leur conseil d'administration. Il lui signale a titre d'exemple la situation du centre hospitalier general Jacques-Monod de Flers, centre hospitalier de 1re categorie, dont le poste de directeur est vacant depuis mars 1991. Il lui demande de bien vouloir lui preciser si, eu egard aux difficultes actuelles des hopitaux, il entend mettre en oeuvre une politique de recrutement et de remplacement permettant d'eviter une vacance prolongee des postes de direction.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il ne parait pas exact de considerer que les postes vacants de chef d'etablissement ou de cadre de direction hospitalier seraient pourvus moins rapidement que dans d'autres administrations. Leur renouvellement obeit a des regles de procedure qui constituent pour les membres du corps des garanties auxquelles ils sont legitimement attaches (publication des vacances, delai de reception des candidatures, consultation d'une commission de classement apres recueil des avis du president du conseil d'administration), qui rendent inevitable l'ecoulement d'un certain delai entre la vacance d'un poste et une nouvelle nomination. Il est precise a l'honorable parlementaire que toutes mesures sont prises pour assurer en permanence l'existence d'une direction effective, grace a la procedure d'interim qui consiste a confier a un cadre de direction de l'etablissement concerne ou d'un etablissement voisin les fonctions de directeur dans l'attente d'un nouveau titulaire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Lambert Michel](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50664

**Rubrique :** Hopitaux et cliniques

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé et action humanitaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 décembre 1991, page 4897